

Going Home

La newsletter aide au retour de l'ODM et de l'OIM Berne

N° 1/11

Editorial d'avril 2011

Chères lectrices, chers lecteurs,

Nombreux sont ceux qui considèrent l'Afrique comme un continent perdu. Les soulèvements inattendus qui secouent le Maghreb depuis le début de l'année viennent cependant contredire ce préjugé, du moins sur le plan sociopolitique. En effet, l'Afrique du Nord traverse une révolution majeure déclenchée par de vastes couches hétérogènes de ses populations.

Cette newsletter traite indirectement des événements survenus en Afrique du Nord. En raison des affrontements militaires prévalant sur son territoire ainsi que de la suspension de sa coopération avec l'Italie dans la lutte contre la migration irrégulière, la Libye, pays de transit des personnes originaires de l'Afrique subsaharienne souhaitant se rendre en Europe, est au cœur de l'actualité. Cette situation et les milliers de migrants en provenance de Tunisie ayant débarqué à Lampedusa ont fait augmenter le nombre de demandes d'asile dans toute l'Europe.

Dans beaucoup de cas, en particulier ceux de Tunisie, le retour devient un thème. Dans cette édition, vous découvrirez, en prenant l'exemple du Nigéria, les efforts entrepris pour rendre possible un retour volontaire (ou non volontaire). Le premier article explique de quelle manière se déroule l'obtention des documents de voyage (page 2).

Le programme d'aide au retour volontaire vers le Nigéria fait partie des exemples de réussites. Son origine, son développement et des exemples de projets de réintégration sont présentés dans les articles pages 2 et 5. Mis à part la Suisse, l'Autriche offre également un programme d'aide au retour vers le Nigéria qui est présenté par l'OIM Vienne en page 7.

Les services-conseils en vue du retour jouent un rôle essentiel pour convaincre les intéressés de quitter volontairement le pays. A cet égard, ils tiennent égale-

ment compte des particularités de chaque pays, comme le montre l'article rédigé par le conseiller en vue du retour de Soleure (pages 8).

Pour la première fois depuis dix mois, la Suisse a recommencé, à la mi-janvier 2011, à organiser des vols spéciaux à destination du Nigéria dans le cadre de Frontex. Quel type d'organisation est Frontex et quelles tâches assume-t-elle ? Vous le saurez en lisant l'article en page 6. Nous vous souhaitons une bonne et agréable lecture.

Sylvain Astier, chef de la Section Principes du retour et aide au retour de l'ODM

Contenu

1. Thème principal : Nigéria et Afrique subsaharienne

- Le travail de l'ODM : auditions centralisées Nigéria
- Programme d'aide au retour Nigéria, rétrospective et tendances
- Réactions à la visite de la NIDOE à l'OIM Lagos
- Frontex – Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures
- Départs avec aide au retour vers l'Afrique subsaharienne
- Programmes vers l'Afrique menés par d'autres pays européens

2. Echos des CVR et des CEP

- Conseil en vue du retour en Afrique, notamment au Nigéria

3. Aide au retour concrète

- REZ concret : Nigéria
- Lagos, Nigéria

4. Divers

- Quoi de neuf ?
- Manifestation à Wabern

1. Thème principal : Nigéria et Afrique subsaharienne

Le travail de l'ODM : auditions centralisées Nigéria

Roger Zurflüh et Stephan Baschung,
Section Afrique de l'Ouest ODM

Du 21 février au 4 mars 2011, la Section Afrique de l'Ouest de l'Office fédéral des migrations (ODM) a mené des « auditions centralisées Nigéria ». L'objectif de ce type d'auditions est d'identifier les étrangers dont on présume qu'il s'agit de ressortissants nigériens ou, éventuellement, de constater qu'ils ne proviennent pas du Nigéria.

A cette fin, une délégation nigériane, composée de représentants du « Nigeria Immigration Service » (NIS) et du « Ministry of Foreign Affairs » (MFA), est venue en Suisse. Les entretiens d'identification se sont déroulés dans les locaux de l'ODM et la délivrance de documents de voyage s'est basée sur l'accord conclu entre la Suisse et le Nigéria. L'établissement de la nationalité et de l'identité des personnes à rapatrier relevant du domaine de l'asile et des étrangers est nécessaire pour obtenir des documents de voyage de remplacement (laissez-passer) auprès de l'ambassade du Nigéria en Suisse.

Le début des travaux d'identification a été éclipsé par le tragique décès d'un Nigérien dans une prison zurichoise. L'instauration d'un dialogue immédiat entre les membres des délégations, les représentants de l'ambassade du Nigéria en Suisse et le directeur de l'ODM a permis de calmer rapidement la situation.

Avec le soutien de la Section Afrique de l'Ouest, la délégation nigériane, composée de quatre personnes, a mené pendant deux semaines des entretiens d'identification et de conseil. Il ne s'agissait pas uniquement d'identifier les personnes comme ressortissants nigériens, mais également de les conseiller sur leurs perspectives d'avenir. La délégation leur a rappelé leur devoir de quitter la Suisse et a tenté de leur démontrer les avantages d'un retour autonome et d'une participation au programme d'aide au retour Nigéria.

Les requérants d'asile déboutés reçoivent en principe déjà la brochure du programme d'aide au retour en même temps que la décision négative. Les participants potentiels au programme ont néanmoins reçu un exemplaire supplémentaire de cette brochure, dont le contenu avait également été abordé au cours des entretiens. La brochure contient notamment les coordonnées des services-conseils cantonaux en vue du retour compétents pour délivrer un conseil approfondi et recueillir les inscriptions au programme.

Les personnes faisant l'objet d'une escorte policière du fait qu'elles purgeaient une peine privative de liberté ou se trouvaient en détention en vue du renvoi ou de l'expulsion ou en détention pour insoumission ont également reçu un conseil sur leurs perspectives d'avenir. En revanche, elles se sont vu clairement expliquer qu'elles ne pouvaient prendre part au programme d'aide au retour.

Par ailleurs, les personnes tenues de quitter le pays ont également été informées des niveaux d'exécution du retour actuellement applicables, c'est-à-dire soit au moyen d'un vol de ligne en tant que DEPU (deportee unaccompanied), soit à bord d'un vol spécial ou Frontex en tant que DEPA (deportee accompanied).

Dans l'ensemble, 150 personnes ont été convoquées pour une audition centralisée. 134 d'entre elles s'y sont effectivement présentées, dont 125 ont été identifiées comme ressortissants nigériens, soit un taux de reconnaissance de 93,3 %. 56 % des personnes reconnues remplissent actuellement les conditions de participation au programme d'aide au retour Nigéria.

Programme d'aide au retour Nigéria, rétrospective et tendances

Sonja Kyburz, OIM Berne

Contexte

Depuis 2002, l'Afrique de l'Ouest gagne en importance dans le domaine de l'aide au retour. A l'époque, les requérants d'asile des 14 pays d'Afrique de l'Ouest représentaient 13 % du nombre total des demandes d'asile en Suisse. Le dialogue migratoire et les négociations d'accords de réadmission ou de transit avec les pays de la région étaient déjà bien avancés. Sur la

base de l'expérience en matière d'aide au retour acquise dans les Balkans, le groupe interdépartemental pour l'aide au retour ILR a développé un concept spécifique pour l'Afrique de l'Ouest. Ce concept devait permettre de s'adapter aux évolutions politiques et aux développements dans le domaine de l'asile.

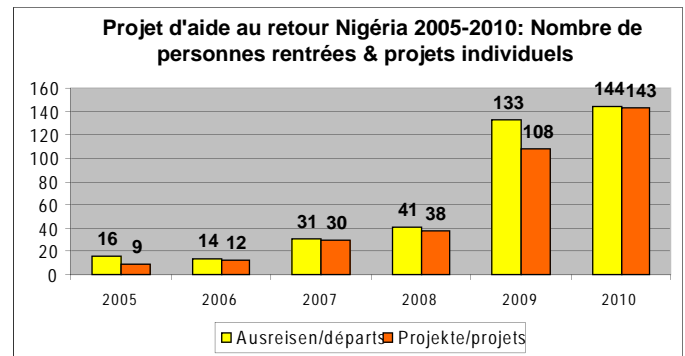
Ainsi, en raison, notamment, du nombre particulièrement élevé de demandes d'asile, de la situation relativement stable sur place ainsi que de l'existence d'un accord de réadmission, le Nigéria a été choisi comme premier pays d'Afrique de l'Ouest à bénéficier d'un programme d'aide au retour. Auparavant, les premiers programmes mis en place en Afrique avaient visé l'Angola et le Congo-Kinshasa. Le programme d'aide au retour Nigéria a été suivi, en 2005, d'un programme d'aide au retour régional aux prestations similaires pour le Mali, le Burkina Faso, la Guinée et la Sierra Leone. Il y a deux ans, ce projet régional a été restreint à la Guinée. Ces programmes ont permis de développer un modèle d'aide au retour efficace pour l'Afrique de l'Ouest.

Elaboration du programme

Le programme d'aide au retour Nigéria prévoit le conseil en vue du retour, une aide financière à la réinstallation, une aide médicale en cas de besoin, l'organisation du voyage de retour ainsi qu'un soutien financier pour un projet professionnel individuel (formation ou petite entreprise). Compte tenu de la réussite du programme et de l'évolution des demandes d'asile en Suisse, le programme a été continuellement prolongé. Les différentes phases du projet ont été adaptées aux nouvelles circonstances et intégrées au dialogue général sur la migration entre la Suisse et le Nigéria. Ainsi, la communication à l'intention des personnes qui rentrent dans leur pays a également été améliorée et mieux ciblée. L'organisation de formations en gestion de petites entreprises pour renforcer la durabilité des projets professionnels des participants au programme après le retour est un autre exemple d'adaptation couronnée de succès. Depuis début 2009, ces ateliers, organisés par l'OIM et exécutés par un partenaire étatique et sanctionnés par un diplôme reconnu, font partie intégrante du programme d'aide au retour Nigéria.

Depuis le début du programme, 379 personnes ont quitté la Suisse (situation en 2010). Les participants au programme sont essentiellement des hommes

âgés de 20 à 30 ans. Seules 12 femmes (3,2 %) sont rentrées au Nigéria dans le cadre de ce programme au cours des six dernières années.



Graphique 1

Durant les premières années du programme d'aide au retour, les participants sont essentiellement retournés à Lagos. Phénomène nouveau : en 2010, une majorité de participants (57 %) a décidé de s'installer en dehors de Lagos. La plupart de ces personnes sont retournées dans les provinces d'Abia, Anambra, Enugu et Imo, dans le sud-est du pays.

Projets de réintégration

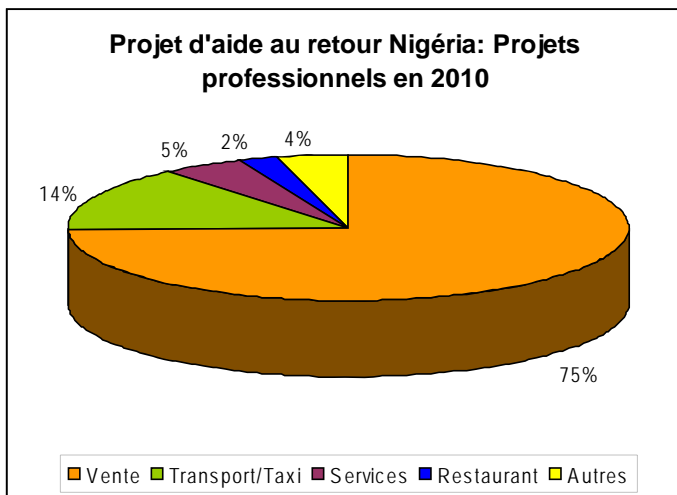
Jusqu'à la fin de l'année 2010, 340 personnes au total ont élaboré un projet individuel accepté par l'ODM. 11 personnes rentrées au Nigéria fin 2010 ont conçu leurs projets début 2011 et n'ont pas été incluses dans le graphique ci-dessus. Par conséquent, sur l'ensemble de la durée du programme, 8 % seulement des personnes rentrées au pays n'ont pas saisi l'option d'un soutien à la réinsertion professionnelle.

Durant les premières années du programme d'aide au retour, les participants sont essentiellement retournés à Lagos. Phénomène nouveau : en 2010, une majorité de participants (57 %) a décidé de s'installer en dehors de Lagos. La plupart de ces personnes sont retournées dans les provinces d'Abia, Anambra, Enugu et Imo, dans le sud-est du pays.

Projets de réintégration

Jusqu'à la fin de l'année 2010, 340 personnes au total ont élaboré un projet individuel accepté par l'ODM. 11 personnes rentrées au Nigéria fin 2010 ont conçu leurs projets début 2011 et n'ont pas été incluses dans le graphique ci-dessus. Par conséquent, sur l'ensemble de la durée du projet, 8 % seulement des personnes rentrées au pays n'ont pas saisi l'option d'un soutien à la réinsertion professionnelle.

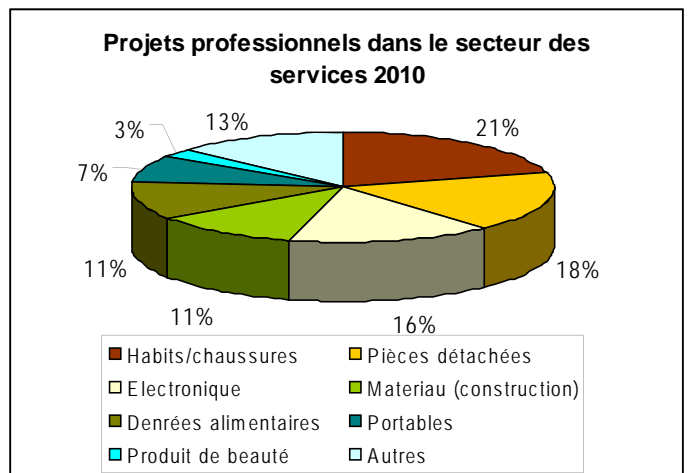
Comme au cours des années précédentes, les projets professionnels ont principalement été menés dans le domaine du commerce et de la vente (cf. graphique 2). 14 % des projets concernaient des entreprises de taxi ou de transport et seules quelques personnes ont opté pour des offres dans le secteur des services (salon de coiffure, cybercafé, location d'articles de fêtes, studio d'enregistrement, etc.). Trois personnes ont ouvert un restaurant. D'autres projets ont été mis en œuvre dans le domaine de la production (p. ex. ateliers de construction de structures en acier) et une personne s'est lancée dans la pisciculture. Les personnes rentrées au Nigéria utilisent de plus en plus souvent une partie de l'aide pour se loger.



Graphique 2

Les projets individuels sont une source de revenu importante pour les personnes rentrées dans leur pays. La réussite et la durabilité des projets individuels dépendent de l'expérience des personnes, de leurs connaissances de la branche dans laquelle elles souhaitent se lancer, du choix de l'emplacement (de préférence dans une région animée, afin d'obtenir un rendement optimal) et, enfin, de la capacité des participants au programme à s'imposer dans leur créneau.

Le graphique 3 montre que parmi les projets professionnels lancés dans le commerce ou la vente, la plupart concernent des boutiques de vêtements et de chaussures, suivis par des commerces de pièces détachées de voitures, des magasins d'électronique, de matériaux de construction, de denrées alimentaires, d'accessoires pour téléphones portables et de produits cosmétiques. Enfin, on trouve quelques projets de vente de tapis, de matelas, de bijoux ou d'articles en papier.

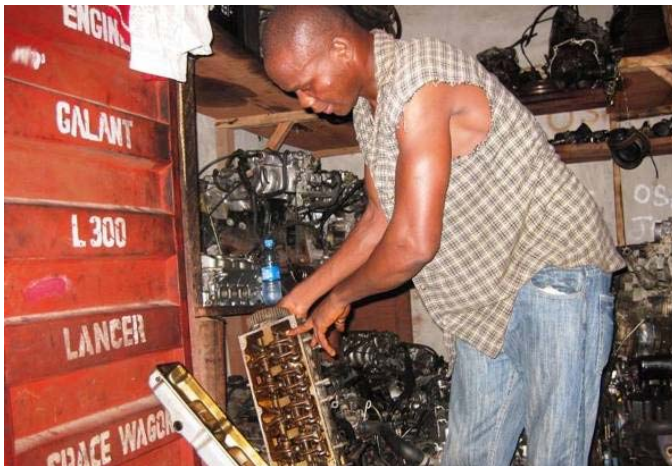


Graphique 3

Selon l'OIM Nigéria, les personnes qui rentrent au Nigéria depuis la Suisse sont bien renseignées sur les possibilités que leur offre le programme d'aide au retour et bénéficient donc d'une préparation suffisante. Bien que nombre d'entre elles aient longtemps vécu hors du Nigéria, elles sont souvent restées en contact étroit avec leur famille et leurs amis dans leur pays d'origine et sont au courant de la situation sur place. Par ailleurs, les participants au programme savent également qu'ils peuvent obtenir des informations concrètes à travers le programme RIF (Return Information Fund). Cependant, beaucoup de personnes rentrées au Nigéria ne savent ni lire ni écrire correctement et ne comprennent pas bien les informations. Elles ont alors besoin d'explications plus précises.

Un rapport de monitoring, actuellement en cours de rédaction, fournira des détails complémentaires sur la réintégration des participants au programme.





Réactions à la visite de la NIDOE à l'OIM Lagos

En décembre 2010, Madame Cynthia Guentert Fregene a rendu visite au bureau de l'OIM Lagos en tant que représentante de la diaspora nigériane en Suisse (NIDOE). Voici le résumé de sa visite :

"It was early in the morning at about 6am that I got up to the bright shining sun of Lagos Nigeria; I started getting ready to hit the road destination IOM office on Awolowo road Ikoyi Lagos. The normal Lagos traffic got up with me as I drove through CMS bus stop; I arrived at about an hour from when I took off from Ikeja, big deal to me but not to everyone who leaves in Lagos.

At IOM office, I had difficulties to enter due the strict security reasons. The IOM Lagos office is regularly busy with returnees from all over Europe coming to receive their money, register their arrival, present documents that has being required by IOM staff for processing their business plan.

I find it a very good thing that Switzerland has joined the rest of Europe to adapt to making such a good offer like the return program (giving six to seven thousand Swiss francs) to those of their refugees who accept to go back voluntarily to their respective countries.

On the same day the 13th of December 2010, I had the opportunity of meeting Mrs. Winnie (the person in charge at the IOM office in Lagos). I spent the whole day together with Mrs. Winnie at her office attending to returnees. Luckily for me she had several people from Switzerland. Later in the evening she was to receive

two people from Switzerland at Lagos International Airport. I gladly went with her and it was a pleasant experience for me seeing Fellow Nigerians coming back home after accepting the return program. My joy is from the fact that they don't have to be chained, dragged like animals and forced to enter an aircraft to Nigeria. It is of course more dignifying to go back home with honour, by walking out of the plane by yourself, met by your family or friends.

Few days later, I attended a training program for the returnees from Switzerland. It was a business training (Entrepreneurship development program) – a wonderful idea. The returnees definitely need to get vast knowledge of business management before starting any business. It was a very successful four days course and most of the returnees were very interactive during the whole course.

In general I suggest that there should be an apartment house in Lagos, where the returnees could stay whenever they have to visit Lagos to process their documents.

I feel privileged to have had the opportunity to visit these returnees and to have attended their training. I will like to use this medium to encourage those Nigerians who are still here in Switzerland and have being refused any stay permit to accept this return assistance program so to avoid any form of forceful deportation."





Frontex – Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures

Philippe Feliser, Section Principes du retour et aide au retour ODM

L'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures Frontex a été créée le 26 octobre 2004 par un règlement du Conseil de l'Union européenne (UE) dans le but de coordonner la coopération opérationnelle entre les Etats membres de l'UE en matière de protection des frontières extérieures de l'UE. L'agence communautaire de l'UE, dont le siège est à Varsovie, est opérationnelle depuis mai 2005. Son budget était de 19,2 millions d'euros en 2006. Il a atteint 87,9 millions d'euros en 2010. Aujourd'hui, outre les 27 Etats membres de l'UE, l'agence regroupe également les Etats de l'AELE (Suisse, Islande, Liechtenstein et Norvège).

Les activités de Frontex englobent plusieurs domaines et se basent sur une analyse des risques et des dangers concernant les frontières extérieures. Cette analyse annuelle est effectuée au moyen du CIRAM (Common Integrated Risk Analysis Model) élaboré expressément à cette fin par un groupe d'experts de l'UE. Elle permet d'évaluer les forces et les faiblesses ainsi que les possibilités et les menaces aux frontières extérieures de l'UE. Elle sert de base pour tous les engagements opérationnels et est transmise sous forme de rapport à l'UE, aux autorités douanières nationales des Etats membres et à Europol. En plus de

cette analyse annuelle exhaustive, Frontex procède également, au besoin, à des analyses de risques pour certaines régions ou pays de transit de la migration vers l'Europe (p. ex. la Libye).

Dans le secteur de la coordination de la coopération opérationnelle entre Etats membres en matière de surveillance des frontières extérieures, Frontex s'occupe essentiellement des Joint Operations menées dans diverses zones d'intervention géographiques, en coopération avec différents Etats membres. L'opération Hera I / Hera II menée en 2006 en est l'exemple le plus connu. Son objectif était de couper la route migratoire vers les Îles Canaries par une surveillance maritime et de dissuader les migrants de risquer leur vie en tentant la traversée. Plusieurs experts ont en outre été engagés aux Îles Canaries afin de soutenir les autorités espagnoles de contrôle aux frontières.

Frontex a également pour tâches d'assister les Etats membres dans la formation de leurs gardes-frontière, notamment en mettant en place des normes de formation uniformes, de suivre les recherches menées dans le domaine de la technologie de la sécurité et de coopérer avec les partenaires de l'UE (p. ex. Europol, CEPOL, Eurojust) et les autorités compétentes en matière de sécurité des Etats tiers. Autre tâche importante pour la Suisse : le soutien aux Etats membres dans l'organisation et la coordination de rapatriements globaux par voie aérienne. Dans ce cadre, la Suisse a participé en janvier 2011 à un vol spécial à destination du Nigéria. Au cours de cette opération, trois personnes ont été rapatriées au Nigéria via Vienne.

Informations complémentaires :
<http://www.frontex.europa.eu/>

Départs avec aide au retour vers l'Afrique subsaharienne 2004-2010

Thomas Lory, Section Principes du retour et aide au retour ODM

Depuis plusieurs années, les chiffres relatifs aux retours volontaires montrent que les Balkans restent la région principale de destination. Les chiffres sont cependant à la baisse. Les retours volontaires concernent de plus en plus les pays de l'ancienne Union soviétique (Russie, Géorgie) et d'Afrique. Au cours des

des sept dernières années, 1068 personnes sont retournées en Afrique subsaharienne .

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Angola	5	23	26	13	15	9	8	99
Bénin	4	4	2	4	2	2	0	18
Burundi	1	4	3	3	2	0	1	14
Cameroun	9	10	11	19	6	4	11	70
Côte d'Ivoire	1	0	3	5	5	1	8	23
Erythrée	4	0	0	3	0	3	1	11
Ethiopie	6	12	10	6	7	2	7	50
Gambie	1	1	4	3	5	12	6	32
Guinée	4	10	15	20	10	22	19	100
Niger	0	1	0	4	1	5	2	13
Nigéria	24	21	22	33	49	137	165	451
Ouganda	0	1	2	4	3	4	4	18
RDC	3	9	0	1	3	5	3	24
Sénégal	0	1	0	3	3	6	10	23
Sierra Leone	2	1	1	1	1	1	0	7
Somalie	10	20	9	3	8	4	1	55
Soudan	0	3	6	2	2	0	3	16
Togo	12	9	2	4	2	6	9	44
Total	86	130	116	131	124	223	258	1068

Tableau Afrique subsaharienne

Parmi les pays d'Afrique subsaharienne, le Nigéria affiche de loin le plus grand nombre de départs, qui ont atteint un pic en 2010. La majorité des personnes (71 %) a quitté la Suisse au premier semestre 2010. L'arrêt des opérations de retours forcés, suite au décès en mars 2010 d'un requérant débouté détenu en vue de l'exécution de son renvoi, a entraîné une baisse du nombre de Nigériens disposés à rentrer volontairement dans leur pays. 78 personnes sont néanmoins retournées au Nigéria dans le cadre du programme d'aide au retour entre avril et décembre 2010.

Mis à part le Nigéria, les départs vers l'Angola, la Guinée et le Cameroun sont également supérieurs à la moyenne (au moins dix personnes par an). Pour l'Angola et la Guinée, l'ODM propose ou a proposé un programme pays. Enfin, on compte également plus de cinq départs par an à destination de l'Ethiopie, de la Somalie et du Togo.

Programmes vers l'Afrique menés par d'autres pays européens

Projet d'aide au retour volontaire et de réintégration pour ressortissants nigériens

Katarina Lughofer, OIM Vienne

Depuis septembre 2009, l'OIM Vienne met en place un projet d'aide au retour et la réintégration pour les ressortissants nigériens. Le projet est financé par le Fonds européen pour le retour et le Ministère de l'Intérieur autrichien. Il est actuellement dans sa deuxième phase, qui prendra fin en août 2011. Une prolongation est envisagée dans le cadre du Fonds national pour le retour.

Ce projet offre diverses possibilités et prestations de soutien aux personnes souhaitant rentrer au Nigéria. Ces prestations sont définies en fonction des besoins individuels, des connaissances et des expériences professionnelles de chaque personne ; elles sont mises en œuvre conjointement avec les collaborateurs de l'OIM au Nigéria. Parmi les prestations proposées : accueil à l'aéroport de Lagos, organisation de nuitées et du transport secondaire vers d'autres parties du pays, offre individuelle de conseil avant et après le retour et soutien à la réintégration au moyen de prestations en nature. L'expérience a montré que les candidats sont essentiellement intéressés par la création de leur propre petite entreprise.

A cet égard, les prestations de l'OIM ne se limitent pas à une aide matérielle, mais englobent également des cours dans le domaine de la création et de la gestion d'entreprise. Par ailleurs, une aide complémentaire, sous forme de soins médicaux ou de mise à disposition d'hébergements, peut être proposée aux personnes ayant des besoins particuliers (p. ex. problèmes de santé ou parents célibataires).

Outre le soutien à la réintégration au Nigéria, l'OIM Vienne offre également aux participants au projet depuis décembre 2010 la possibilité de recevoir un conseil et une orientation professionnels avant leur départ. L'objectif de ce conseil est d'accroître les chances de succès lors de la création d'entreprise et de favoriser la durabilité du retour.



La deuxième phase du projet est clairement une réussite. Depuis le lancement du programme, le nombre de personnes rentrées au Nigéria a augmenté et leur avis sur les mesures de réintégration proposées est très positif. Les conseillères et conseillers en vue du retour sont également soutenus dans le cadre du projet. Afin de renforcer la mise en réseau et d'améliorer l'échange d'informations, un atelier international a été organisé pour les acteurs du domaine du retour et de la réintégration. Cet atelier s'est déroulé les 25 et 26 novembre 2010 à Vienne. Il a servi de plateforme efficace pour entamer un dialogue ouvert et constructif.

Le projet Congo-Maroc de l'OIM Bruxelles

Le bureau de l'OIM Bruxelles a lancé en 2010 un projet pilote pour le retour volontaire vers le Congo (RDC) et le Maroc. Ce projet est financé par le Fonds pour le retour de la Commission européenne et par le Gouvernement belge. Outre une aide financière pour le lancement d'une petite entreprise et les éventuels soins médicaux nécessaires, l'accent est porté sur une campagne d'information de la diaspora marocaine et congolaise en Belgique. De nouvelles approches du conseil en vue du retour ont également été tentées : les candidat(e)s au retour potentiel(le)s ont pu dialoguer par vidéoconférence ou par téléphone avec les collaborateurs de l'OIM dans leur pays d'origine afin de leur poser des questions sur les modalités du retour ou la situation dans leur pays. Enfin, une étude a été publiée. Elle expose de

nouvelles approches du conseil en vue du retour et présente des idées pour la création de petites entreprises.

Plus d'informations sur le site web de l'OIM Bruxelles sous

<http://avrr.belgium.iom.int/fr/autres-projets/avrr-from-belgium/drc-congo-and-morocco-project.html>

2. Echos des CVR et des CEP

Conseil en vue du retour en Afrique, notamment au Nigéria

Urs Stüdeli, conseiller en vue du retour, Soleure

Les requérants d'asile déboutés en première instance sont tous invités à un premier entretien en vue du retour dans leur pays d'origine. Une fois la décision entrée en vigueur (en règle générale après la décision de deuxième instance), la personne concernée est une nouvelle fois invitée à se présenter. Les candidat(e)s potentiel(le)s au retour reçoivent donc tous un conseil en vue du retour qui doit permettre au plus grand nombre de prendre un nouveau départ dans son pays d'origine grâce à l'aide au retour et de diminuer le recours à des mesures de contrainte.

Les requérants d'asile déboutés doivent autant que possible être incités à rentrer volontairement dans leur pays. Le conseiller au retour peut jouer le rôle de catalyseur dans la prise de décision du requérant. Il est essentiel que les personnes conseillées se sentent prises au sérieux et comprises.

Mon expérience de plusieurs années en Afrique et l'interculturalité que j'ai vécue au quotidien, y compris dans le domaine privé, sont certainement un avantage lorsqu'il s'agit de communiquer efficacement d'égal à égal. Cet avantage doit néanmoins être relativisé. D'autres facteurs sont également importants dans le processus de décision : l'environnement personnel, le réseau relationnel, les possibilités de revenus (légaux et illégaux) ainsi que l'analyse individuelle de la situation dans le pays d'origine et en Suisse. Les conseillers au retour n'ont que peu d'influence sur ces facteurs.

Les convocations régulièrement organisées avec la délégation nigériane facilitent relativement l'obtention des documents de voyage par rapport à d'autres pays africains. En revanche, lorsque les Nigériens concernés se présentent en personne à l'ambassade, il est rare qu'ils obtiennent des documents de remplacement. Le programme spécifique au Nigéria est le plus généreux et le mieux encadré en Afrique. Les recherches RIF sont ainsi effectuées de manière très rapide. Les requérants d'asile du reste de l'Afrique envient souvent les Nigériens, estimant qu'ils sont privilégiés. Il reste néanmoins très difficile d'inciter les requérants d'asile déboutés à rentrer volontairement dans leur pays. A cet égard, le Nigéria n'est pas différent des autres pays. Ni l'aide au retour, ni l'aide complémentaire matérielle, pourtant généreuse, ne suffisent à elles seules à convaincre les requérants de rentrer volontairement dans leur pays.

Mon travail quotidien au contact des candidats potentiels au départ vers le Nigéria m'a permis de faire les constats suivants :

- Les Nigériens s'estiment défavorisés dans le processus d'asile par rapport aux ressortissants d'autres pays. Ils citent fréquemment le cas des Erythréens qui, selon eux, obtiendraient assez facilement l'asile.
- Ils affirment que les requérants d'asile provenant d'Afrique noire font souvent l'objet de racisme.
- Les ressortissants nigériens sont très méfiants vis-à-vis de leurs compatriotes. A la différence de pays tels que l'Irak, il n'existe aucun projet mené en partenariat avec des ressortissants nigériens. Les requérants commencent même à se méfier du coaching et du monitoring offerts sur place par l'OIM. Cependant, les conseillers au retour peuvent assez facilement balayer ces préjugés en garantissant aux requérants qu'un contrôle sera effectué depuis la Suisse.
- Les ressortissants nigériens sont généralement assez récalcitrants. Leurs déclarations sur leurs intentions de quitter le pays doivent être accueillies avec une certaine prudence. Leurs réponses positives restent généralement sans engagement jusqu'à leur départ effectif. Il arrive fréquemment que ces requérants changent d'avis juste avant le départ, sans doute en raison de leur réseau personnel et de leur analyse individuelle. Autre constat frappant : les

ressortissants nigériens identifiés comme tels par la délégation veulent souvent négocier ou retarder la date de leur retour avec les conseillers au retour. Parfois, des Nigériens particulièrement rusés titulaires des documents de voyage nécessaires vont même jusqu'à se représenter une nouvelle fois auprès de la représentation nigériane afin de retarder leur départ.

Permettez-moi enfin de finir sur une remarque personnelle. Je suis conscient que les déclarations faites par les requérants dans le but d'obtenir l'asile ne correspondent souvent pas à la réalité. Je suis néanmoins content de ne pas avoir moi-même à rendre de décisions d'asile et à en assumer la responsabilité. Le fait que je ressente parfois un certain malaise dans mes activités de conseil au retour montre que je n'accomplis pas (encore) mon travail comme un robot et que le sort des personnes concernées ne me laisse pas indifférent. J'espère que cela ne changera pas.

3. Aide au retour concrète

REZ concret Vallorbe : Nigéria

Avant de venir en Suisse, M. A. était étudiant à l'Université d'Enugu. Suite à la réponse négative sur sa demande d'asile et la prise de conscience qu'il ne trouverait pas un moyen légal de gagner sa vie en Suisse, il s'est ouvert à l'option d'un retour volontaire accompagné d'un projet de réintégration. Cela a été possible depuis le centre d'enregistrement étant donné que l'ODM accorde une aide exceptionnelle en faveur des ressortissants d'Afrique sub-saharienne désirant rentrer volontairement et mettre sur pied un projet de réintégration.

Néanmoins, nous avons dû faire face à deux difficultés majeures dans le cadre de la préparation de son retour. La première concerne la pression de la communauté nigériane au sein du CEP qui s'est manifestée à plusieurs reprises afin de le décourager de rentrer au pays. La deuxième difficulté renvoie au doute quant à l'authenticité du financement des projets de réintégration. Afin de dissiper cette part d'ombre, le conseiller a eu recours à différents moyens : il lui a montré un petit film évoquant

d'anciens requérants nigériens ayant demandé l'asile en Suisse, lesquels sont par la suite rentrés au pays afin de développer un projet professionnel ; de plus, le conseiller s'est assuré que la personne partirait avec le contrat de financement établi par l'ODM et il lui a transmis les coordonnées professionnelles des personnes impliquées dont les siennes ; enfin, il a organisé un entretien téléphonique avec une collaboratrice de l'OIM basée au Nigéria qui lui a expliqué étape par étape, la manière dont allait se dérouler l'assistance à la réintégration professionnelle.

Son projet, intitulé « business center », consiste en un petit bureau basé sur le campus universitaire d'Enugu. Il est orienté vers les étudiants en ce sens qu'il leur met notamment à disposition – contre financement – des outils de base tels que des ordinateurs afin de rédiger des textes, une photocopieuse, une plastifieuse, une machine à relier, etc. Il pense reprendre ses études ultérieurement.

Rassuré et pleinement reconnaissant quant à l'aide apportée, M. A. est rentré le 27 janvier 2011, 20 jours après son inscription. Cette période a été précisément utilisée en vue de l'élaboration de son projet professionnel et des démarches en vue de l'obtention d'un laissez-passer et de son billet d'avion. Durant son voyage de retour, il a été assisté par l'OIM lors de son transit à Paris ainsi qu'à son arrivée à Lagos, où les collaborateurs avaient notamment réservé un vol intérieur afin qu'il puisse retourner à Enugu.

Monsieur A. a déjà loué un local pour son magasin et acheté un ordinateur avec les accessoires ainsi qu'un générateur avec l'aide à la réintégration en mars 2011.

Nigéria, Lagos

Monsieur E. s'est inscrit au programme d'aide au retour en juillet 2009 après le conseil en vue du retour. Il est retourné volontairement à Lagos le 2 septembre 2009 après que son inscription a été confirmée par l'ODM.

Après son arrivée, il s'est entretenu avec les collaborateurs de l'OIM au sujet des possibilités de réintégration professionnelle. Il a rapidement décidé d'ouvrir un magasin d'accessoires pour téléphones portables grâce à l'aide de l'ODM et a déposé un plan d'affaires

en ce sens. L'ODM a approuvé le projet de Monsieur E. qui a commencé à le mettre en œuvre fin septembre. L'aide à la réintégration a ensuite été versée en trois tranches.

En novembre 2009, Monsieur E. a participé à une formation professionnelle organisée par l'OIM Lagos. Cet atelier de quatre jours était animé par une agence publique pour la création de petites entreprises. Monsieur E. a beaucoup apprécié cette opportunité d'approfondir ses connaissances en matière de planification de son projet et a remercié l'OIM par écrit : « I thank the IOM so much because what I'm learning from this workshop is a key success to my business, how to keep records and how to do my business. »



4. Divers

Quoi de neuf ?

Migration for Development in the Western Balkans (MIDWEB)

Depuis le 1er février 2010, l'OIM met en œuvre, en collaboration avec ses partenaires, le projet Migration for Development in the Western Balkans (MIDWEB) financé par la Commission européenne. Ce projet a pour objectif de renforcer le réseau des « Migrant Service Centres », chargés d'informer les migrant(e)s potentiel(le)s des pays des Balkans occidentaux sur les possibilités de migration légale dans les princi-

pays de destination (en Europe occidentale et dans les Balkans occidentaux). Par ailleurs, des mesures ont été élaborées en vue du retour temporaire des travailleurs qualifiés issus des diasporas, de leur réintégration professionnelle et de la transmission de leurs connaissances. Au travers de ces activités, le projet contribue au développement socioéconomique des Balkans occidentaux et canalise la participation des migrant(e)s afin qu'elle profite aux pays de provenance et de séjour.

Manifestation

Une séance de formation doit se dérouler le 26 mai 2011 à Berne-Wabern. Cette séance bénéficiera d'une traduction simultanée et est destinée aux CVR germanophones et francophones ainsi qu'à tous les anciens et nouveaux spécialistes de l'aide au retour de l'ODM.

Impressum

Editeur :	ODM et OIM, Aide au retour communication (RüKo)
Rédaction :	Sonja Kyburz, OIM Thomas Lory, ODM
Layout :	ODM
Photos :	© IOM
Collaboration:	Katharina Schnöring, OIM
Contact :	ODM: 031 325 11 11 OIM: 031 350 82 11
E-Mail :	info@bfm.admin.ch bern@iom.int
Internet :	www.ch.iom.int www.bfm.admin.ch